



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°19 MAI 2017

Résultats des élections Présidentielles 2017

Présidentielles 23 Avril 2017	Résultats nationaux		St Jean d'Hérans	
	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Liste des candidats				
M. Emmanuel MACRON	8 656 346	24,01	58	25,11
Mme Marine LE PEN	7 678 491	21,30	53	22,94
M. François FILLON	7 212 995	20,01	32	13,85
M. Jean-Luc MÉLENCHON	7 059 951	19,58	47	20,35
M. Benoît HAMON	2 291 288	6,36	26	11,26
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	1 695 000	4,70	9	3,9
M. Jean LASSALLE	435 301	1,21	0	0
M. Philippe POUTOU	394 505	1,09	3	1,3
M. François ASSELINEAU	332 547	0,92	1	0,4
Mme Nathalie ARTHAUD	232 384	0,64	1	0,4
M. Jacques CHEMINADE	65 586	0,18	1	0,4

Infos municipales

Page 2

Vie du village

Page 6

Infos pratiques

Page 8

Présidentielles 7mai 2017	Résultats nationaux		St Jean d'Hérans	
	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Liste des candidats				
M. Emmanuel MACRON	20 753 798	66,10	138	65,09
Mme Marine LE PEN	10 644 118	33,90	74	34,91

	Présidentielles 23 Avril 2017				Présidentielles 7mai 2017			
	Résultats nationaux		Saint Jean d'Hérans		Résultats nationaux		Saint Jean d'Hérans	
		% Inscrits		% Inscrits		% Inscrits		% Inscrits
Inscrits	47 582 183		291		47 568 588		291	
Abstentions	10 578 455	22,23	57	19,59	12 101 416	25,44	53	18,21
Votants	37 003 728	77,77	234	80,41	35 467 172	74,56	238	81,79
Blancs	659 997	1,39	2	0,68	3 019 724	6,35	16	5,5
Nuls	289 337	0,61	1	0,34	1 049 532	2,21	10	3,44
Exprimés	36 054 394	75,77	231	79,38	31 397 916	66,01	212	72,85

Infos municipales

Dénomination et Numérotation des rues de la commune

Suite au travail mené par les conseillers municipaux avec la contribution des habitants des hameaux et du village, la dénomination des rues de la commune est maintenant bien avancée.

En voici deux exemples ci-contre. Les traits rouges correspondent aux débuts et fins de voie et donc à la localisation des plaques de rue ou place. Ces plaques devront dans certains cas être posées sur les façades des maisons.

Une présentation du projet est prévue le :

**Samedi 3 juin
de 9h à 12h
à la Maison pour tous.**



Des conseillers municipaux présents répondront à vos questions et suggestions.

Le projet sera ensuite rapidement adopté par le Conseil Municipal pour pouvoir réaliser la pose des plaques d'ici l'automne.

A l'occasion de cette présentation vous pourrez aussi découvrir la numérotation des habitations proposée. La numérotation choisie est métrique, elle respecte le point de départ qui est la mairie, les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche du parcours en s'éloignant de la mairie. Chaque bâti/propriété aura un numéro qui est en principe placé à droite de la porte d'entrée pour une habitation donnant sur la voie publique. De nombreux cas particuliers sont possibles : entrée éloignée avec ou sans portail, garage, grange, boîte aux lettres en limite de propriété... Venez nombreux le 3 juin nous faire part de vos suggestions, n'attendez pas le jour de la pose des plaques pour nous faire part de votre souhait.

Les travaux comporteront la pose de 105 plaques nominatives de rues et places ; il est également prévu la pose de 260 plaques numérotées.

La pose de ces plaques, conformément à la législation, est prise en charge par la commune. Le coût total estimé de ce projet est de 9200€HT dont 3200€ environ de subventions du département et de 4000€ de la réserve parlementaire. Il restera à la charge de la commune environ 20% du coût total.

Après l'attribution des numéros, chaque habitant de la commune devra effectuer son changement d'adresse auprès des services concernés : la Poste, EDF, Télécoms, Administrations, banques

Vous pourrez garder le nom du hameau mais devrez ajouter le numéro qui vous aura été attribué ainsi que le nom de la rue ou place.

Pour les services collectifs (IGN, Cadastre, Pompiers) la commune se charge des démarches.

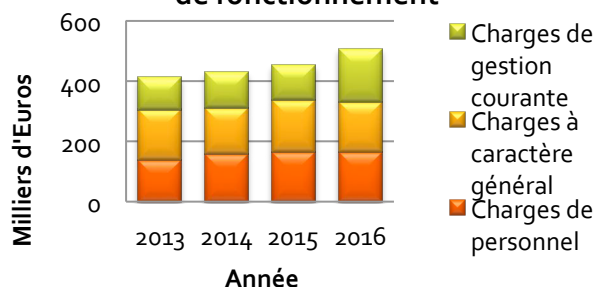
Budget : Résultats 2016

Budget communal exercice 2016			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes	632 187.91 €	Recettes	136 725.07 €
Dépenses	562 214.10 €	Dépenses	93 849.82 €
Report 2015	97 348.21 €	Report 2015	- 47 229.39 €
Résultat	167 322.02 €	Résultat	- 4 354.14 €

Les **dépenses de fonctionnement** comportent:

- des dépenses de personnel (salaires et charges sociales) pour environ 163 000 € en baisse de 1,8% par rapport à 2015.
- des charges à caractère général (éclairage public, voirie et bâtiments, assurances...) pour environ 168 000 €, en baisse de 1,7% par rapport à 2015.
- des charges de gestion courante qu'il est difficile de comparer directement aux années antérieures. En effet les travaux d'enfouissement des réseaux de Villard de Touage n'ont pu, pour des raisons comptables, être inscrits en investissement comme prévu initialement. Ils augmentent d'environ 70 000 € les dépenses courantes « habituelles » : contributions

Evolution des Principales Dépenses de fonctionnement



au budget de l'eau, participations aux Syndicats Intercommunaux, subventions aux associations... Hors cette dépense exceptionnelle, ces dépenses courantes sont en baisse de 9% par rapport à 2015 pour environ 105 000 €.

Les **dépenses d'investissement**, conservent des montants comparables à 2015. Les principaux postes sont le remboursement du capital de la dette et les immobilisations corporelles (voirie et bâtiments, réseaux, matériel) (57 000 € en baisse de 5%).

Budget de l'eau Assainissement 2016

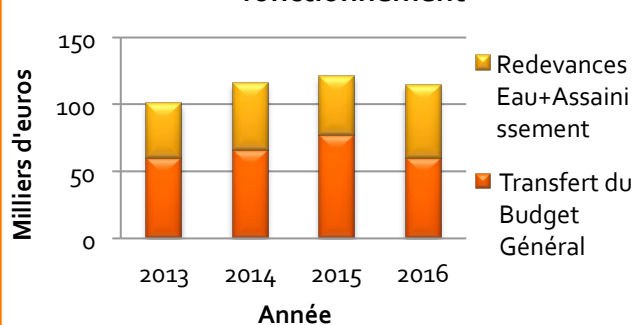
Fonctionnement		Investissement	
Recettes	137 717.46 €	Recettes	53 231.44 €
Dépenses	144 923.11 €	Dépenses	91 051.75 €
Report 2015	22 845.11 €	Report 2015	91 675.28 €
Résultat	15 639.46 €	Résultat	53 854.97 €

Les **recettes de fonctionnement** proviennent pour moins de la moitié des redevances indiquées sur votre facture d'eau. Le reste provient du budget communal donc, entre autres, des impôts locaux.

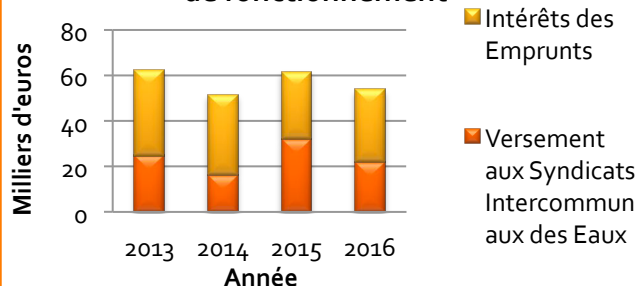
Les **dépenses de fonctionnement** concernent principalement les intérêts des emprunts et le financement des deux Syndicats intercommunaux assurant l'alimentation en eau de la commune.

Les **dépenses d'investissement** comprennent le remboursement du capital des emprunts (environ 48 000 €) et les travaux sur réseaux d'eau (environ 22 000 €).

Evolution des principales recettes de fonctionnement



Evolution des principales dépenses de fonctionnement



Deux conseils municipaux importants ont été consacrés au budget général, au budget de l'eau et aux montants des impôts locaux et des redevances pour l'eau et l'assainissement.

Les budgets 2016 ont été approuvés et nous en donnons une analyse dans la page précédente. On peut noter que les dépenses sont maîtrisées et que le niveau important des remboursements d'emprunts ne permet toujours pas d'envisager de nouveaux recours à l'emprunt. Pour mémoire le dernier emprunt de la commune remonte à 2012 à l'occasion des derniers travaux pour l'assainissement.

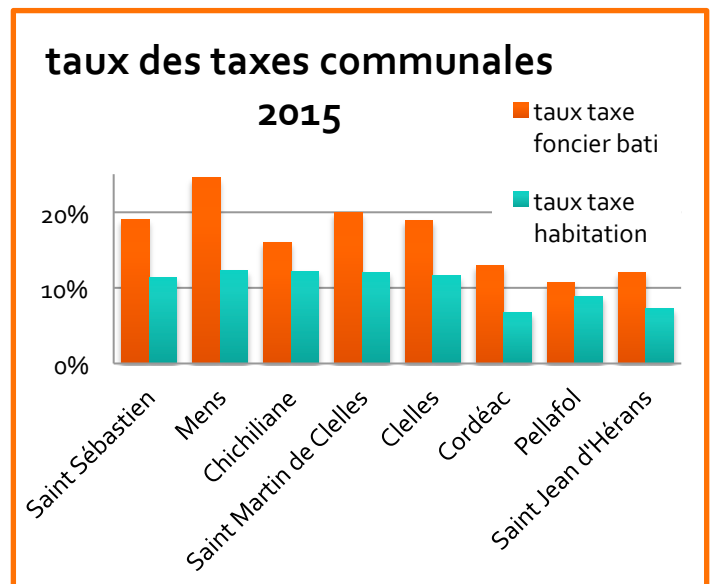
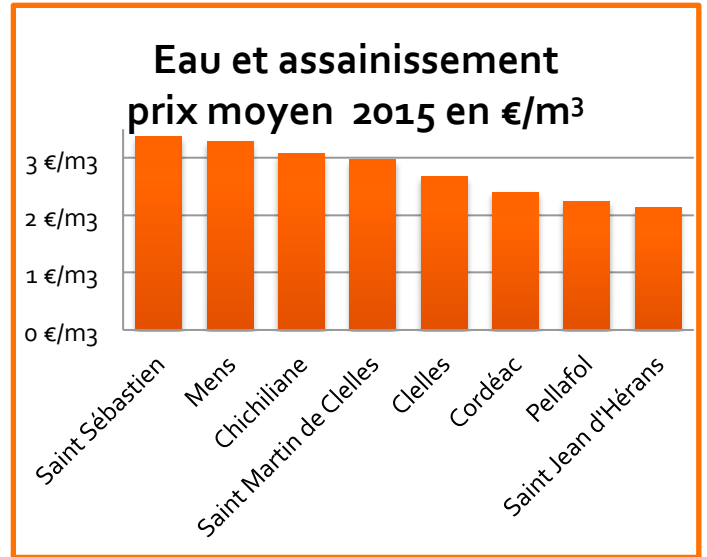
Concernant les recettes des budgets communal et de l'eau et assainissement, il faut savoir que Saint Jean d'Hérans hérite d'une situation particulière dans le Trièves. Dans le passé, la présence d'une usine hydroélectrique et la taxe professionnelle qui en résultait ont permis des niveaux de prélèvement particulièrement bas.

Pour éclairer ce point, nous comparons dans les graphiques ci-contre la situation des communes du Trièves possédant un réseau d'assainissement.

Aussi bien pour le prix de l'eau que pour les taxes communales, les prélèvements à Saint Jean d'Hérans sont les plus bas du Trièves, de 30 à 50 % inférieurs à ceux des communes limitrophes.

Pour l'eau et l'assainissement cela implique que le prix qui est facturé à l'abonné représente moins de la moitié du prix réel comme nous l'avons souligné dans la page précédente.

Malheureusement la situation réglementaire évolue avec en particulier la diminution des aides de l'état, la transformation de la taxe professionnelle en simple attribution révisable et le transfert de la gestion de l'eau et assainissement à la communauté de communes du Trièves en 2020. Toutes ces mesures conduisent inéluctablement vers une homogénéisation des prélèvements à l'échelle du Trièves sauf à diminuer de manière radicale les services fournis par la commune (voirie, école, associations ...) et à stopper tout investissement (téléphonie mobile, éclairage public, enfouissement des réseaux ...) et ce d'autant plus que le recours à l'emprunt est exclu pour le moment.



Pour anticiper toute situation de blocage, des efforts sont donc nécessaires dès à présent. Le Conseil Municipal considère que les efforts doivent être étalés dans le temps et que la priorité est la diminution du transfert du budget général au budget de l'eau.

En conséquence le Conseil Municipal opte pour
 - le ralentissement du projet d'enfouissement des réseaux secs, les investissements prévus en 2017 étant reportés en 2018

- le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales :

	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017
Taxe habitation	7,25 %	7,25 %	7,25 %
Taxe foncière (bâti)	11,97 %	11,97 %	11,97 %
Taxe foncière (non bâti)	45,37 %	45,37 %	45,37 %

En revanche, une hausse de 20% du prix moyen de l'eau et assainissement est décidée.

Facture pour une consommation de 120m ³			
		2017	2018
eau	Part fixe	56€	65€
	Consommation	118,8€	138€
Assainissement	Part fixe	47€	55€
	Consommation	78€	114€
Agence Eau		56,4€	56,4
total		356,2€	428,4€
Prix moyen		2,97€/m³	3,57€/m³

Cette hausse ne s'applique pas de manière uniforme, un rééquilibrage entre la partie eau potable et la partie assainissement étant nécessaire dans le but de refléter au mieux les investissements réalisés et ainsi de ne pas pénaliser les abonnés restés en assainissement autonome.

Par ailleurs dans le but de favoriser un usage économe et raisonné d'une ressource précieuse, le Conseil :

- met fin à l'abattement prévu pour les consommations supérieures à 150 m³
- adopte un règlement de l'eau et de l'assainissement qui sera envoyé à chaque abonné. Le règlement prévoit en particulier que la facturation sera faite en deux temps, les parts fixes étant dues en début d'année, la facturation finale portant sur la consommation constatée.

Attention : cette facturation étalée sera mise en place en début 2018. Pour 2017 vous recevrez une seule facture vers septembre 2017 établie sur la base de 2,97€/m³.

Année 2017 (facture du 01/06/16 au 31/05/17)

Les tarifs de l'eau :

- ménage : - de 1 m³ à 149 m³ 0,99 €/m³
- à partir de 150 m³ 0,60 €/m³
- entreprise - à partir de 1 m³ 1,22 €/m³
- jardin: - de 1 m³ à 149 m³ 0,99 €/m³
- à partir de 150 m³ 0,60 €/m³
- stabulation :- à partir de 1 m³ 0,55 €/m³

part fixe : 56 €.

Les tarifs de l'assainissement :

- logements raccordés aux collecteurs : 0,65 €/m³
- part fixe : 47 €.

Année 2018 (facture du 01/06/17 au 31/05/18)

Les tarifs de l'eau :

- ménage : - 1,15 €/m³
- entreprise - 1,39 €/m³
- jardin: - 1,15 €/m³
- stabulation :- 0,60 €/m³

part fixe : 65 €.

Les tarifs de l'assainissement :

- logements raccordés aux collecteurs : 0,95 €/m³
- part fixe : 55 €.

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèque relais de Saint Jean d'Hérans à la Maison pour Tous

Ouverture au public
Mercredi et samedi de 17h à 19 h

Nouvelle tarification :

Non résidents de la communauté de communes Trièves

- Adhésion famille 18 euros
- Adhésion individuelle 12 euros
- Adhésion vacanciers 5 euros (1 mois)

Résidents de la communauté de communes du Trièves

- Adhésion Famille 15 euros
- Adhésion individuelle 10 euros
- Adhésion association et collectivité 18 euros

GRATUIT pour :

- enfant de moins de 18 ans (autorisation parentale obligatoire) livre/CD uniquement, document du secteur jeunesse uniquement pour les moins de 13 ans
- demandeur d'emploi (justificatif)
- bénéficiaire du RSI (justificatif)
- personne en situation de handicap (carte d'invalidité)
- étudiant (carte d'étudiant)
- écoles, structures enfance jeunesse, relais assistantes maternelles, lire et faire lire



Vie du Village

Portrait de femme

Le monde agricole est une composante importante de notre territoire, avec ses exploitations qui évoluent et ses femmes et ses hommes qui les font vivre ; les agriculteurs sont les artisans de nos paysages : grâce à eux, ces derniers sont aujourd'hui encore ouverts. Ces paysages travaillés par l'homme côtoient des espaces plus naturels, et l'on peut dire que le Trièves est aussi une région dotée d'une grande richesse floristique ; certaines espèces végétales sont assez rares pour qu'on décide de les protéger. Beaucoup de plantes, non protégées mais confidentielles, étaient largement utilisées par nos grand mères qui connaissaient à la fois le lieu et l'époque de leur récolte.

Dominique Garcin-Gerin est une femme dont la vie est imprégnée de ces deux milieux qui font notre ruralité. Dès les premières minutes de conversation, on découvre que ses propos sont mesurés et nourris d'un passé riche, fait d'expériences sensibles.

Dominique a exercé la profession de comptable-conseil auprès des exploitations agricoles triévoises pendant vingt-sept ans. Elle a ainsi accompagné la gestion de ces entreprises très singulières dans lesquelles l'investissement personnel est considérable ; aussi a-t-elle toujours privilégié le côté humain. Être comptable en milieu agricole demande des qualités particulières.

La culture, et l'élevage de vaches laitières, elle connaît : l'histoire de sa famille en est pétrie depuis sa plus tendre enfance. On imagine la petite fille nourrie d'images et de sons de la ferme. Mais c'était sans compter avec les plantes.

Gamine, elle a gardé dans un coin de sa mémoire une histoire racontée par son père. Alors qu'il avait six ans, Pierre a évité l'opération des amygdales ! Sa grand-mère avait alors proposé de le soigner uniquement avec des plantes ; une trêve médicale d'un mois ! Et grâce à cette parenthèse botanique, ça a marché. L'histoire a fait son chemin. La jeune femme a participé à de nombreuses formations qui lui ont permis d'entrer dans l'univers des plantes et avec l'association ADELE, elle se lança alors dans l'écriture collective d'un livre sur les plantes du Trièves ; le projet est toujours en cours et demeure un rêve secret qui lui tient à cœur.

Mère de deux garçons, soutenu par son mari, elle parcourait le Trièves dans le cadre de sa profession de comptable, mais se donnait les moyens d'ouvrir de nouveaux horizons. Elle construisait ainsi, peu à peu, les bases d'un nouveau métier.

Des incidents de la vie quotidienne vinrent renforcer ses convictions, autant d'événements qu'elle a su gérer en prenant conscience que la guérison du corps s'appuie bien sûr sur une aide extérieure mais aussi sur les ressources personnelles.

Ce fut comme une révélation : on peut toujours faire quelque chose avant, pendant et après une situation du corps qu'il faut

gérer ; il faut compter sur les ressources locales comme sur celles du corps.

En 2009, Dominique décide de reprendre des études pour trois ans ; les formations se déroulent à Marseille. Une période déroutante pendant laquelle elle a pu néanmoins suivre les cours pour être en mesure de présenter un mémoire. Le programme d'étude est de taille : aromathérapie, phytothérapie, oligothérapie, gemmothérapie, réflexologie plantaire, alimentation, gestion du stress...

Le mémoire est validé, et le 3 juin 2013 elle s'installe comme naturopathe dans le village et cesse son activité de comptable.

Tout est à faire bien sûr : assurer la crédibilité de son choix, choisir le lieu d'exercice de son nouveau métier, se faire connaître.

Ce qui fait la force de Dominique, c'est l'origine de son choix, profonde, la nature de ce choix, mûrement réfléchi, et enfin l'identification claire de son projet : accompagner les personnes qui viennent avec leur diagnostic. De diagnostic donc, elle n'en fait pas ; ce n'est pas son rôle. Ce qu'elle sait faire,

c'est donner la possibilité au corps de réagir, appréhender la personne dans sa globalité au moment présent de la consultation.

Quand on quitte le cabinet de Dominique, naturopathe à Saint Jean d'Hérans, on a compris que les techniques de soins qu'elle propose, permettent une approche globale, tout en restant complémentaire des différentes spécialités médicales. Ses trois axes de travail sont l'alimentation, la digestion et le sommeil.

On repart, avec autant d'idées nouvelles qui sont plutôt rassurantes.



Une parole s'est tue au sein de l'association Écoute Voir

Prendre une photographie pour parler du monde, de la société dans laquelle nous vivons, de son passé comme de son avenir, cela Pierre Rivière l'avait bien compris. Aussi était-il un membre précieux et écouté au sein d'Écoute Voir.

C'est au cours du projet « Un village se dit » (2003 – 2006) que j'ai pu faire sa connaissance.

Avec plus de mille photographies récoltées, des comités de lecture avaient été nécessaires pour choisir celles qui seraient imprimées sur les bâches destinées à habiller l'église du village; pendant ces réunions, souvent animées, j'ai alors découvert le conteur formidable qu'il était; il nous apprenait avec enthousiasme certains moments de l'histoire

de notre village. Passionné par le patrimoine rural, il était profondément attaché à son moulin des Jargnes, berceau de sa famille maternelle.

Chaque rencontre avec Pierre commençait par des questions sur les projets de l'association, son avenir.

Un grand Monsieur nous a quittés.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour adresser à Odette, ses enfants et tous ses proches nos plus sincères condoléances.

Denis MICHEL, président d'Écoute Voir



Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai un hommage à été rendu aux enfants de St Jean d'Hérans, qui ont donné leur vie pour défendre notre pays face à la barbarie et la montée du nazisme. Le cortège s'est ensuite rendu à la maison pour tous, pour partager le traditionnel verre de l'amitié autour d'un buffet.

Fête des Mères

A l'occasion de la Fête des Mères le Maire et son Conseil Municipal souhaitent offrir un présent à toutes les mamans. Tous les hérandous sont conviés à partager le verre de l'amitié.

**Rendez-vous le
Dimanche 28 Mai 2017
dès 11h à la Mairie**

Vogue 2017

**La fête de la Saint Jean 2017
se tiendra**

samedi 24 juin 2017,

en proposant à chaque hérandou une vogue festive et riche en surprises !

Chaque association de la commune va participer, autour du Comité des fêtes, à la préparation des animations traditionnelles, avec des moments de spectacle inattendus.

Un repas sera proposé le soir : un flyer sera distribué bientôt dans les boîtes pour vous permettre de réserver ce moment de convivialité.

L'équipe organisatrice de cet événement compte sur chacun pour venir découvrir la version 2017 !

Association des parents d'élèves de Saint Jean d'Hérans

TRIÈVES GYM VOLONTAIRE



Journée ouverte à tous licenciés ou non, à partir de 16 ans

**Samedi 27 mai 2017
à St Jean d'Hérans (salle des fêtes)**

Vous pourrez pratiquer une ou plusieurs activités telles que :

- la Marche Nordique de 10 h à 10 h 45 (inscription obligatoire pour le prêt des bâtons)
- l'ultimate, le pétéca de 11 h à 11 h 45
- le cross training de 13 h 30 à 14 h 15
- la gym d'entretien de 14 h 30 à 15 h 30
- les pilates/le stretching de 15 h 30 à 16 h 15

Pause : repas tiré du sac entre 12 h 30 et 13 h 30

(Il vous sera demandé une petite participation de 2€ par activité ou de 5€ la journée)

Infos Pratiques

Déchèteries

Depuis le 6 mars dernier, toutes les déchèteries du Trièves sont fermées, suite au dramatique accident survenu sur le site de Monestier de Clermont, causant la mort d'un employé tombé d'un quai de déchargement. Dans l'attente d'une réouverture de sites sécurisés, nous vous demandons de ne rien entreposer devant le portail de la déchèterie de Mens, de stocker chez vous au maximum de vos possibilités, ou, éventuellement, de vous rendre à la déchèterie de Vif, (du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

La déchèterie de la Mure n'ayant pas la capacité d'accueil nécessaire, restera fermée aux habitants du Trièves. Sur notre commune, la décharge de déchets inertes des Fontaines est à votre disposition (la clef est à retirer aux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie), uniquement pour vos déchets verts (tonte, branchage) et inertes (terre, terre cuite, pierre, gravas...).

Extrait d'un communiqué de Monsieur Jérôme Fauconnier, président de la communauté de communes du Trièves : « ...Le diagnostic de sécurisation est achevé. Le cahier des charges impose une réalisation des travaux courant mai avec pour objectif, une réouverture théorique des déchèteries prévue pour le samedi 3 Juin.... Je tiens à remercier vivement toutes les Trièvoises et Trièvois de leur compréhension et du respect de l'environnement dont ils font preuve »

Carte d'identité nationale

Compte tenu des difficultés des centres de La Mure et Mens, des dispositions transitoires sont mises en place pour l'établissement des cartes d'identité. Renseignez vous auprès du :

secrétariat de Mairie

+ 33 4 76 34 98 35 ouvert les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 11h45.

Ecole Maternelle Mens

**Inscriptions pour Septembre 2017
lundi 22 Mai 15h30/17h et mardi 30 Mai 15h30/17h.**

Sont concernés les enfants nés en 2014 ainsi que les nouveaux enfants nés en 2013 et 2012 arrivants sur la commune.

Avant de venir à l'école maternelle les jours cités ci-dessus, vous devez vous rendre à la mairie de votre commune muni du livret de famille et du carnet de vaccinations (à apporter également à l'école) pour faire établir une demande d'inscription qui sera transmise à la CDC du Trièves.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la directrice de l'école maternelle :
F.STREIT 04 76 34 60 44

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1,3 : D. Attané ; p.6, 7 : D. Michel ;